

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMEYS

Séance du Jeudi 21 septembre 2017

Nombre de conseillers : 14
En exercice : 14
Présents : 10
Votants : 12

L'an Deux Mil dix-sept, jeudi 21 septembre, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc GOUTAGNY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : jeudi 14 septembre 2017

Présents : M Jean-Marc GOUTAGNY, Mme Monique RAGEYS, Mme Rose-Marie ABBA, M Didier REYMONDON, M Noël BROCHIER, Mme Nicole VIRICEL, M Jean-Pierre KHIREDDINE, Mme Christel CANU, M Serge FORISSIER, M Sébastien GUYOT.

Absentes excusées : Mme Sylvie THIVILLIER, pouvoir à Monique RAGEYS
Mme Aurélie LEVIEUX, pouvoir à M Serge FORISSIER
Mme Michelle GASSILLOUD

Absent : M Henri BRUYAS

Secrétaire de séance : M Sébastien GUYOT

Début de séance à 20h00

-Approbation du compte rendu du conseil municipal du 20 juillet

1 Abstention M Sébastien GUYOT

• DELIBERATION : SOLDE SUBVENTION OGECE

Monsieur le Maire fait état d'un courrier de l'OGEC du 12 juillet 2017 qui demande le versement du solde de la subvention allouée dans le cadre du contrat d'association. Un acompte de 15 000 € avait été versé en mars 2017 (Délibération N°20170316-08). Le solde s'élève à **21 694.54 €**

Délibération adoptée à l'unanimité.

• DELIBERATION : INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une indemnité doit être accordée chaque année pour le gardiennage de l'Eglise. Le montant de cette indemnité, dont le plafond est fixé par les services de l'état a suivi une revalorisation de 1.2 % depuis la dernière circulaire préfectorale N°E 2016-16 du 2 juin 2016 (augmentation du point d'indice des fonctionnaires). Le plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage des églises communales pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'édifice du culte est ainsi fixé à 479.82 € pour l'année 2017. Cette indemnité, prévue au budget 2016, sera versée à Madame Marie-Noëlle ROUSSET, désignée pour cet emploi depuis 1984.

Délibération adoptée à l'unanimité.

• DELIBERATION : DELEGATION CONSENTIE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE POUR PROCEDER AU DEPOT DES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences. Il précise que ces délégations facilitent la marche de l'administration communale, permettent d'accélérer le règlement de nombreuses affaires et d'alléger les ordres du jour du conseil municipal. Le Maire doit rendre compte au conseil municipal des décisions prises en application de cette délégation, à chacune des réunions obligatoires du conseil, c'est-à-dire au moins une fois par trimestre. Le conseil avait déjà donné un certain nombre de délégations au Maire en début de mandat. Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du conseil municipal pour déposer des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux.

Délibération adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL COMMUNAL POUR L'ASSOCIATION DE CHASSE : La réglementation sur la découpe du gibier impose des normes sanitaires. La société de chasse de Pomeys a sollicité la commune pour pouvoir disposer d'un local spécifique. Du fait de l'achat du bâtiment CROZIER pour réinstaller les services techniques, le local de stationnement des véhicules à l'arrière de la mairie va être libéré et vacant. La commission bâtiment a fait visiter le local aux chasseurs. Ce local serait divisé en deux pièces : une salle de découpe avec congélateurs et une petite salle de réunion. Cette dernière ne serait pas dédiée aux seuls chasseurs mais pourrait aussi servir à d'autres associations pour des réunions.

EPICERIE : L'épicerie va ouvrir le samedi 14 octobre. Une information va être distribuée dans les boîtes aux lettres.

La commune va lancer une étude de coût pour réhabiliter une partie du local CROZIER en épicerie. Un architecte sera missionné. Ces travaux sont susceptibles d'être subventionnés.

PLAN LOCAL D'URBANISME : L'établissement de notre PLU a pris plus d'un an de retard. Plusieurs facteurs sont en cause : la DREAL avait demandé une étude environnementale à cause de la présence de la zone de loisirs d'Hurongues. Après deux recours, elle a finalement été évitée. Puis, les services de gestion des risques de la DDT ont émis des réserves sur les parcelles de la Rully qui étaient jusqu'alors classées en zone agricole et que le futur PLU classerait en zone constructible. En effet, ces parcelles n'étant pas fonctionnelles pour le travail agricole, il s'agit de les rendre constructibles et de réaffecter du terrain constructible en agricole ailleurs (sur des zones plus adéquates). La DDT demandait de faire établir des études de levées de risque sur chacune des parcelles concernées à la Rully. D'autres communes du Rhône étaient dans le même cas et ont fait intervenir un avocat. Il semblerait que la DDT sera finalement moins sévère. Après toutes ces péripéties, le PLU sera arrêté à la séance du conseil municipal du 16 novembre, l'enquête publique aura lieu en mars et le PLU sera opposable en juin 2018.

ECOLES : L'école publique accueille une nouvelle directrice : Cécile THOMAS. L'école privée accueille une nouvelle enseignante titulaire : Marjorie CELLIER.

La semaine de 4 jours et demi est conservée à l'école publique. Les Temps d'Activités Périscolaires sont toujours en convention avec le Centre Socio Culturel.

ASSURANCE : Le marché d'assurance de la commune arrivera à échéance fin décembre. La Communauté de Communes propose de lancer un marché pour mutualiser l'intervention d'un cabinet d'audit chargé d'étudier les contrats d'assurance. Cette mutualisation sera effective en 2018. Dans cette attente, nous avons demandé la prolongation de notre contrat par avenant à notre assureur GROUPAMA.

FORMATION Sauveteurs Secouristes du Travail : Les 6 agents communaux (technique, garderie, cantine), la secrétaire de mairie, un agent d'Aveize et 3 agents de Meys suivront cette formation les 23 et 26 octobre à Pomeys. Cette formation prépare le sauveteur secouriste du travail à intervenir rapidement et efficacement lors d'une situation d'accident du travail dans l'établissement ou dans la profession. Cette formation permet d'acquérir les connaissances pour apporter les premiers secours et les conduites à tenir en attendant l'arrivée des secours.

SUPPORTS VELO : Une demande d'installation de supports pour les vélos aux écoles a été reçue en mairie. La commission voirie va étudier les emplacements opportuns sur toute la commune.

PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES TOITURE ST ROCH : Le SYDER mène une action de développement d'installation de panneaux photovoltaïques sur des toitures de surfaces importantes. La toiture de la salle St Roch a été repérée. Nous avons dû faire évaluer la solidité de la charpente pour l'accueil de ces panneaux. L'étude est non favorable et nous sommes dans l'attente du surcoût de renforcement de la charpente. C'est ensuite le SYDER qui supportera ce coût s'il souhaite se lancer dans cette installation.

En parallèle, Sébastien GUYOT rapporte qu'une coopérative est en train de se créer sur le territoire de l'intercommunalité pour développer le photovoltaïque. Ils sont d'ailleurs plus favorables à créer de grosses installations plutôt que de petites installations multi sites.

CREATION D'UNE VOIE DOUCE : Dans le cadre de notre label Territoire TEPOS, la Communauté de Communes a obtenu des subventions de l'ancienne ministre de l'Ecologie. Une enveloppe a été attribuée pour créer une voie douce qui reliera St Symphorien sur Coise à la zone de Loisirs d'Hurongues. Cette nouvelle voie goudronnée pourra être empruntée par les piétons et cyclistes. Seul l'accès des parcelles pour les agriculteurs sera autorisé. Les travaux sont presque terminés.

ADRESSAGE ET NUMEROTATION DES VOIES : Le comité de pilotage composé de la commission voirie et de trois habitants de Pomeys a commencé son travail de dénomination des voies communales. La volonté est de réutiliser les noms des lieux-dits actuels et quelques anciennes dénominations pour conserver l'historique des lieux de Pomeys. La mémoire des uns et des autres est sollicitée, le cadastre Napoléonien est mis à contribution. Le groupe de travail apporte beaucoup de soin à cette mission.

MUTUELLE COMMUNALE : La commune de Grézieu le Marché souhaite lancer une étude pour mettre en place une mutuelle communale. Ces mutuelles s'adresseraient aux personnes retraitées, aux étudiants et aux professions indépendantes. Elle nous a proposé de se joindre à elle. Comme ce sujet avait déjà été évoqué pour Pomeys, les élus sont partants.

REMERCIEMENTS : Monsieur le Maire fait part de la réception d'une carte postale de Bolivie. Il s'agit d'un groupe de SCOUT qui avait reçu une petite subvention de la commune. Le centre Léon Bérard et l'association d'animation de l'hôpital de Chazelles/lyon remercient également la commune pour l'octroi de subventions.

COMPTE RENDUS DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

COMMISSION VOIRIE : Monique RAGEYS : Une convention est à l'étude pour encadrer et sécuriser le travail des agents communaux lorsqu'ils travaillent sur la voirie communautaire.

Suite à la création de notre nouvelle Communauté de Communes (CCMDL), il est nécessaire que les modalités de financement des réfections des voiries soient harmonisées. Une étude est menée pour trouver la meilleure façon de procéder.

La CCMDL souhaite que les communes recensent toutes leurs voies avec leurs longueurs exactes et se prononcent sur celles qu'elles remettront à la charge de la CCMDL. C'est la commission voirie qui va effectuer ce travail en vérifiant chaque voie.

Des travaux de réfection de chaussées ont été effectués par l'entreprise COLAS pour le compte de la CCMDL (le Fourchet, le Périltord, Les Giraudes, Hurongues)

COMMISSION AGRICOLE : Sébastien GUYOT :

Installation-transmission : appui aux projets de pépinière agricole (dont un lieu permanent en projet, sur du test en élevage diversifiés à Grammond – ferme de l'Arbiche avec élevage, maraichage et expérimentation végétales sur 5 ha. Expérimentations via des tests de semence, techniques agricoles variées. Transmission en créant des liens entre les différents acteurs.

Diversification et circuits de proximité : Aide aux projets collectifs : Fromagerie bio des Monts (4 GAEC ont le projet de créer un gruyère et une tomme) ; label « Pomme de terre des Monts » ; « Brique de lait » à Aveize.

COMMISSION TOURISME : Didier REYMONDON : Expositions à la Maison de Pays de St Martin en Haut :

- « Des villages et des hommes » du 02/09 au 03/12
- « Utopies réalisées » du 7/10 au 26/11
- Balade contée à Larajasse le 31/10 à 18h30

COMMISSION JEUNESSE ET SPORTS : Nicole VIRICEL :

- Harmonisation des dossiers des allocataires des CAF du Rhône et de la Loire. Territoire pilote
- Accueil de loisirs à St Laurent de Chamousset : 100 enfants accueillis cet été.
- La majorité des communes du secteur Nord sont repassées à la semaine de 4 jours, ce qui augmente nettement les effectifs de l'accueil de loisirs du mercredi matin.
- Centre Aquatique Escap'ad : fréquentation en baisse cette année, augmentation des effectifs des cours ; augmentation de la fréquentation du bowling.
- Cyclo des Monts : 180 jeunes ont participé.
- Challenge VTT route Eric Favre : dimanche 24 septembre.
- Sport santé : mise en place d'un guichet unique de renseignements qui recensera les structures du territoire adaptées aux personnes de plus de 60 ans qui souhaitent pratiquer une activité physique et sportive

La séance est levée à 23:15

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
Judi 19 OCTOBRE 2017 à 20h00

